



INSTRUCTIONS DE COURSE
Criterium National Classe A
AQUATIC CLUB D'ALSACE ET DE LORRAINE
Grade 4
Du 03 au 05 avril 2026
Base nautique de Plobsheim

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1.

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile, World Sailing et l'IACA. Ceci modifie AC 1.1
- 1.2 En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra.
- 1.3 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. À ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants, participantes, accompagnateurs ou accompagnatrices. Un concurrent, une concurrente, un accompagnateur ou une accompagnatrice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.

2. INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Les IC seront disponibles à la confirmation des instructions les 2 et 3 avril 2026. Ceci modifie AC 2.1.
- 2.2 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard **1 heure** avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant **20h00** la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est **sous le chapiteau**.

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

[DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé **devant le Club-House**.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **20 minutes** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Dates et heure des courses :

Date	Classes	Briefing coureurs	1 ^{er} signal d'avertissement	Nombre de courses prévues
Vendredi 03 avril 2026	Classe A	13H45 sous le chapiteau	14h30	4 courses max à suivre
Samedi 04 avril 2026	Classe A	9H45 sous le chapiteau	10H30	4 courses max à suivre
Dimanche 05 avril 2026	Classe A	9H45 sous le chapiteau	10h30	4 courses max à suivre

- 6.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.
- 6.3 Le dernier jour de courses programmées, aucun signal d'avertissement ne sera fait après **16h00**.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

Série / Classe	Pavillon
Classe A	Classe A

8. ZONES DE COURSE

La zone de course est le **plan d'eau de Plobsheim**.

9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont de type banane et Up and Down tels que définis en ANNEXE PARCOURS.
- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap compas approximatif du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont décrites en ANNEXE PARCOURS.
- 9.3 Le parcours pourra être réduit à n'importe quelle marque à contourner selon RCV 32.

10. MARQUES

- 10.1

Marques de départ	Marques de parcours et de dégagement	Marque de changement de parcours	Marque d'arrivée
Deux Bateaux arborant un pavillon orange	Bouées cylindriques blanches siglées ACAL avec logo	Bouée cylindrique blanche siglée ACAL avec logo et cerclée de noir	Bouée cylindrique rouge siglée FORWARD

- 10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Sans objet.

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et **le mât arborant un pavillon orange sur le bateau viseur à l'extrémité bâbord**.
- 12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.
- 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

- 13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.
- 13.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28.1).

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu sur le bateau comité à l'extrémité bâbord et le côté parcours de la marque d'arrivée à tribord.

15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 Pour **les Classes A**, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :
- 15.2.1 Pour **les Classes A**, la RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.
- 15.3 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.
- 15.4 Une infraction à une règle (à l'exception des RCV du chapitre 2 et des RCV 28 et 31) pourra, après instruction, être sanctionnée à la discrétion du Jury d'une pénalité pouvant aller de 10% du nombre des inscrits à la disqualification. Le score pour une telle pénalité sera DPI

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps limite pour finir pour le 1er	Temps limite pour atteindre la marque 1 pour le 1er
Toutes	45 minutes	20 minutes

- 16.2 Les bateaux ne finissant pas **20 minutes** après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2).
- 16.3 Si aucun bateau n'a passé la marque 1 dans le temps imparti et fini dans le temps limite pour finir la course sera annulée.

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **30 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé **sous le chapiteau**.
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard **30 minutes** après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé **dans le Club-House**. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18. CLASSEMENT

- 18.1 **Trois** courses doivent être validées pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées
- (a) Quand moins de **cinq** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
- (b) Quand **cinq** courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

19. REGLES DE SECURITE

- 19.1 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 19.2 Le canal VHF utilisé est le **72**.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

[DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par une flamme ACAL, le bateau Jury par un pavillon JURY.

23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés par une rubalise attachée de façon visible.

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

23.4 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- une VHF
- un couteau
- une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- un bout de remorquage flottant de 10 mm de diamètre et de 15 m de long
- un dispositif de coupe-circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.
- Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.
- Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritiques peuvent être placés à bord des bateaux officiels.

25. PRIX

Des coupes et lots divers seront distribués.

Arbitres désignés :

Président du Comité de Course

Président du Jury

Juge

Comité de Course Adjoint

Secrétaire du Comité

Résultats

VANDER-TAELEM Jean Marie

FERNANDEZ Philippe

DELAUNOIS Baudouin

BURGER Justin

GROS Jean Pierre

CARDOT Alain

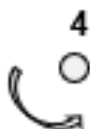
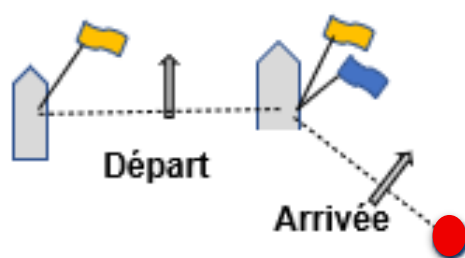
ROUYER Cyril

HAERTEL Anny

CARTERON Marie Pierre

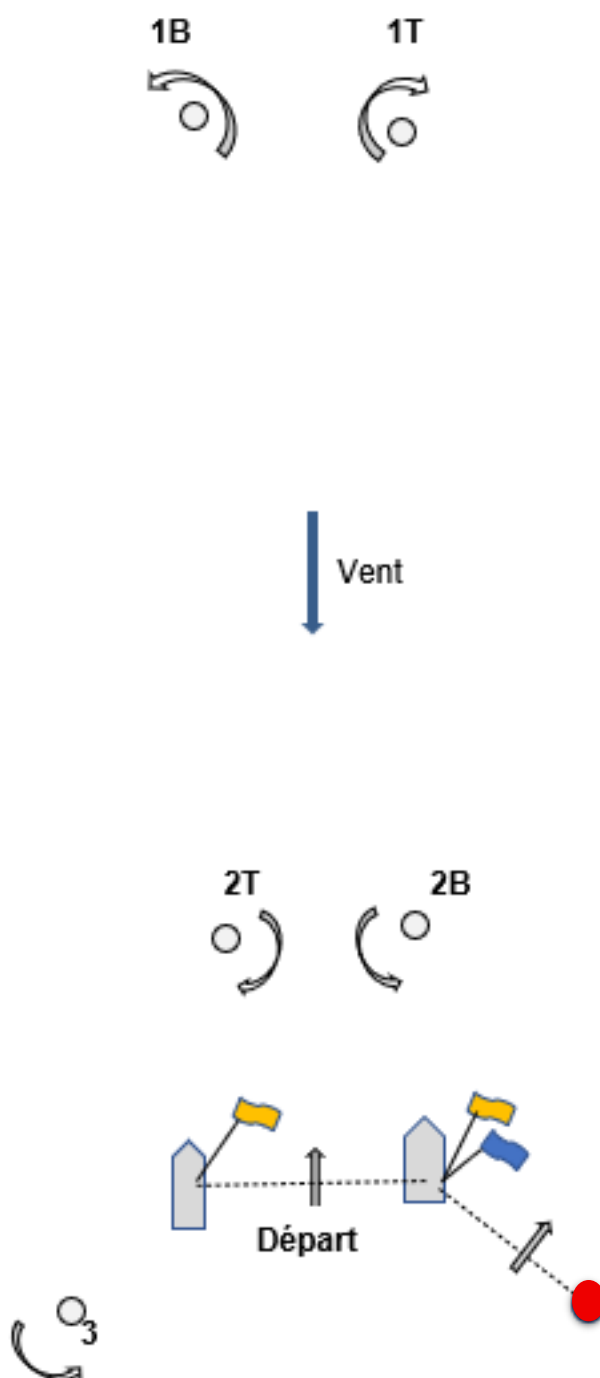
ANNEXE PARCOURS

Parcours Banane



Parcours 1	Flamme n° 1		Départ-1-2-porte 3-1-2-4-Arrivée
Parcours 2	Flamme n° 2		Départ-1-2-porte 3-1-2-porte 3-1-2-4-Arrivée
Parcours 3	Flamme n° 3		Départ-1-2-porte 3-1-2-porte 3-1-2-porte 3-1-2-4-Arrivée

Parcours Up and Down



Parcours 4	Flamme n° 4		Départ–porte 1–porte 2–porte 1–3–Arrivée
Parcours 5	Flamme n°5		Départ–porte 1–porte 2–porte 1–porte 2 – porte 1 –3–Arrivée
Parcours 6	Flamme n° 6		Départ–porte 1–porte 2–porte 1–porte 2 – porte 1- porte 2 – porte 1 –3–Arrivée